

## Armoiries

Les armoiries de Maules auraient dû être celles des Sires de Maules, mais ces dernières sont malheureusement inconnues. La commune décide en 1942 d'utiliser les armes de la famille de la Tour qui possèdent le village dans le courant du XIVE siècle, toutefois en adoptant deux épis comme brisure.